

	classification des emplois FP2E - filières classification des emplois FP2E - sous-filières classification des emplois FP2E - emplois-repères : Agent, Technicien, Technicien Supérieur Maîtrise, Cadre	Exploitation-technique																Clientèle								Support			TOTAL						
		distribution				production				maintenance				analyse				études				relévé, interventions				gestion clientèle									
		Agent réseaux	Technicien réseaux	TSM réseaux	Cadre distribution	Agent production	Technicien production	TSM production	Cadre production	Agent support aux interventions (ex : magasinier)	Agent de maintenance	Technicien de maintenance	TSM de maintenance	Cadre maintenance	Agent analyse ou laboratoire	Technicien analyse ou laboratoire	TSM analyse ou laboratoire	Cadre analyses	Agent études	technicien études	TSM études	Cadre études	Agent relevé intervention	Technicien relevé intervention	TSM relevé interventions	Cadre relevé intervention	Agent de gestion clientèle	Technicien de gestion clientèle		TSM de gestion clientèle	cadre gestion clientèle	Technicien support	TSM support	Cadre support	
	BRANCHE - FP2E	5848	2555	447	696	2629	1287	279	435	422	577	1535	169	97	42	285	32	92	56	832	284	664	438	499	97	30	962	1409	104	293	1964	583	1784	27426	
		21%	9%	2%	3%	10%	5%	1%	2%	2%	2%	6%	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	3%	1%	2%	2%	2%	0%	0%	4%	5%	0%	1%	7%	2%	7%	100%	
Contraintes physiques marquées	manutentions manuelles de charges : 600 h/an (pas de cumul de manutention > 7,5 t/j 120j/an)																																		
	postures pénibles : 900 h/an																																		
	vibrations mécaniques : 450 h/an																																		
Environnement agressif	Agents chimiques dangereux : 300 h/an																																		
	Activités exercées en milieu hyperbare (1200 hPa) : 60 interv./an																																		
	Températures extrêmes (< 5°C ou > 30°C) : 900 h/an																																		
	Bruit : 600 h/an																																		
Contraintes liées aux rythmes de travail	Travail de nuit (1h entre 24h et 5h) : 120 nuits/an					oui / non	oui / non	oui / non		oui / non																					oui / non	oui / non			
	Travail en équipes successives alternantes : 50 nuits/an	oui / non	oui / non	oui / non		oui / non	oui / non	oui / non		oui / non																					oui / non	oui / non			
	Travail répétitif « caractérisé par la répétition d'un même geste (,,,) avec un temps de cycle défini : 900 h/an																																		
Groupes d'évaluation de l'exposition 2016		GT 1			GT 2				GT 3	GT 4		GT 6						GT 5																	



Non Concerné



Exposition faible



Exposition maîtrisée sous les seuils légaux de pénibilité



Exposition susceptible de dépasser les seuils à analyser au sein de l'entreprise